

MENTION COMPLÉMENTAIRE ACCUEIL-RÉCEPTION

Formation sous statut scolaire en 1 an

Objectifs de la formation

Il convient de développer :

- des capacités d'adaptation à des horaires et des rythmes de travail irréguliers,
- la réactivité face à des situations imprévues,
- le respect des procédures,
- l'organisation dans son travail,
- la rigueur pour la tenue de la caisse et le suivi des comptes des clients (le plus souvent informatisé).

Conditions d'admission

La mention est un diplôme de niveau IV. À ce titre les élèves ont le statut scolaire de lycéens et non d'étudiants.

- Être âgé de 16 à 25 ans
- Être titulaire d'un baccalauréat technologique Hôtellerie
- d'un baccalauréat technologique ST G
- d'un baccalauréat professionnel du secteur hôtelier ou tertiaire
- d'un baccalauréat général

Contenus de formation

- Accueil Apprentissages fondamentaux
- Technologie Appliquée
- Pratique professionnelle en atelier Hébergement
- Pratique professionnelle à l'Hôtel d'application
- Communication Orale et Relations Humaines : méthodes et outils.
- Communication écrite : méthodes et outils.
- Langues vivantes, Anglais , Allemand ou Espagnol



Pour quels métiers

Le titulaire de la mention complémentaire « accueil réception » exerce son activité dans tous les établissements hôteliers en France ou à l'étranger. La connaissance d'au moins une langue étrangère est indispensable.

- Réceptionniste polyvalent dans un hôtel ou résidence de tourisme
- Poste spécialisé en réception, réservation, caisse, night-auditor,
- Concierge d'hôtel de standing
- Assistant de réception
- Attaché commercial interne
- Responsable séminaires et banquets

